



Salarié contre caisse de congé payé du bâtiment

Par **yvan**, le **30/10/2011** à **08:17**

Bonjour, je désespère ! toujours pas de réponse, je suis convoqué devant le conseil de prud'hommes l'avocat de la caisse va demander au juge l'incompétence du conseil de prud'hommes, à ce jour je n'ai trouvé qu'un jugement qui pourrait me donner raison devant le conseil, je vous repose la question : un salarié peut-il attaquer une caisse de congé payé peut-il la faire condamner ?

Par **DSO**, le **30/10/2011** à **11:38**

Bonjour, Le Conseil de Prud'hommes est incompétent pour juger de votre demande. Il ne règle que les litiges entre salarié et employeur. Cordialement, DSO